

Vous avez du temps libre?

Pourquoi ne pas aller à la pêche à l'étang et profiter des amplitudes horaires plus importantes pendant ces deux mois d'été ? La pêche est autorisée de 7h à 23h. **En juillet et en août**, il n'y a **qu'un seul jour de fermeture**, le 14 juillet, pour la préparation du feu d'artifice. Vous trouverez plus de détails dans le règlement affiché sur les panneaux aux abords de l'étang. Tout au long de la saison de pêche, les cartes journalières ou annuelles sont vendues chez les dépositaires suivants : Mag'Presse, les boulangeries Maître et Vacher, Le Sèvre et Stock-Fouille ainsi qu'à la mairie. Merci à ces commerçants pour leur collaboration. D'autre part, lors de la séance du Conseil Municipal du 15 octobre 2018, un règlement intérieur du site du château de Javarzay et du plan d'eau communal a été validé à l'unanimité. **Ce règlement interdit par exemple** que de la nourriture soit distribuée (comme du pain) aux animaux sauvages (canards, oiseaux...) sur le site de l'étang et dans l'eau ; que tout propriétaire a le devoir de ramasser les déjections de son (ses) chien(s)... Merci de respecter ce règlement.

Les 2 règlements sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie (tél 05.49.29.80.04) ainsi que sur le site internet de la commune : www.chef-boutonne.fr

De nouveaux services à l'Espace Voltonia

Tout le monde a pu voir que l'Espace Voltonia faisait l'objet de travaux depuis plus d'un an. L'ancien Trésor Public, une fois que les services administratifs aient réintégré la mairie rénovée, a été entièrement revu et connecté à l'Espace Voltonia, adjacent. A présent les 2 espaces réunis ont permis la création d'une halte garderie, qui ouvrira en septembre et l agrandissement du RAM (relais d'assistante maternelle).

Ces travaux ont été réalisés par la communauté de communes qui supporte le service. Par ailleurs, l'ADMR, hébergée temporairement dans la mairie durant les travaux, a réintégré ses espaces agrandis aussi.

Enfin, une nouvelle salle de réunion (salle des sources) a été aménagée au 1^{er} étage (accès possible par l'ascenseur) et permet aux associations de disposer de cet espace.

Cet immeuble, situé en plein centre-ville, devient aujourd'hui un centre de services envers la population et nous souhaitons qu'il réponde aux attentes des différents utilisateurs.

Un changement d'adresse

Après la vente du presbytère, rue de l'Huilerie, un déménagement a eu lieu. Depuis le 1er juin, l'accueil paroissial a lieu dans son nouveau local qui est situé en plein centre ville, au 45 Grand'rue du Commerce (tous les lundis et vendredis de 10h à 12h). Tél 05-49-29-81-55.

De jeunes sportifs récompensés

Chaque fin d'année scolaire, la commune remet **des trophées sportifs** à des jeunes sélectionnés pour leurs engagements et leurs résultats au cours de la saison, sur proposition des responsables des différents clubs. Le **FC Boutonnais** a souhaité mettre à l'honneur les 10 joueurs de l'équipe U15 à 7 qui ont remporté le Challenge départemental, face à Thénezay (6-0) : **Achoum Noa, Marion Julien, Vaie Thibault, Bougtib Anas, Rangier Hugo, Magneron Enzo, Beaumont Alexis, Papin Axel, Lesueur Mathéo, Boureau Nathanael**. Ces récompenses ont été remises à l'occasion de leur Assemblée Générale, le 28 juin, devant un nombreux public. Pour le **Tennis Club**, ce sont **Paul Siurek et Enzo Correira** qui ont été récompensés pour leur excellente année sportive, le 21 juin en présence de licenciés et de parents. Quant au **club de Judo**, il a souhaité récompenser l'équipe "Poussins", lors de la cérémonie des remises de ceintures des judokas du vendredi 14 juin devant un public chaleureux de parents, grands-parents et amis : **Sarah Vaslin, Nora Robin, Elsa Grivola, Manon Robin, Ludmina Calandrau, Louanne Desouche, Maelys Magnan, Elise Taylor, Clément Laurent, Maxence Chartier, Aloïs Froment, Luc Taylor, Lucas Grelet, Paul Tovy, Jessy Issartel, Kévin Laffond**.

Félicitations à tous ces jeunes sportifs et remerciements à leurs éducateurs.

Le saviez-vous ?

Nous savons tous que davantage de cambriolages ont lieu depuis quelques années, y compris dans le milieu rural. Il convient pour cela de rester vigilant pour les éviter. Mais comment faire quand on est absent durant quelques jours ? La gendarmerie vous propose de leur faire part de votre absence durant quelques jours. Pour cela, un formulaire est à remplir et à remettre dans leur boîte à lettres.

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante :<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Nos-conseils2/Pour-les-particuliers/Me-proteger-au-quotidien/Mon-domicile> ou à retirer au secrétariat des mairies.

Vous pouvez aussi signaler votre absence par téléphone au 05 49 29 80 05 si vous le préférez.

Une fois ce document enregistré, les gendarmes surveilleront davantage, dans leurs tournées, ces maisons inhabitées. Il convient donc d'adopter ce réflexe.

C'est simple, gratuit et efficace.

Pour la Téléphonie mobile, faites savoir votre insatisfaction auprès de l'ARCEP.

L'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) a été créée le 5 janvier 1997, sous le nom d'Autorité de régulation des télécoms (ART). A l'époque, le Parlement lui a confié la mission d'accompagner l'ouverture à la concurrence du secteur des communications électroniques, afin que de nouveaux opérateurs puissent émerger aux côtés de l'opérateur historique (France Télécom, devenu Orange), et ce, au bénéfice de l'utilisateur final. Depuis, l'environnement du marché de la téléphonie et de l'internet fixe et mobile a beaucoup évolué. Les réseaux fixes (cuivre, fibre optique...) et les réseaux mobiles (2G, 3G, puis 4G) sont déployés par les opérateurs pour offrir non seulement des services de téléphonie, mais aussi un accès à internet.

Ces réseaux d'échanges jouent désormais un rôle essentiel dans le fonctionnement du pays et la vie quotidienne des Français. En raison de leur importance, le législateur européen a jugé nécessaire l'intervention d'une autorité étatique indépendante des entreprises comme du Gouvernement, pour s'assurer du bon développement de ces réseaux. Parmi les missions qui lui sont attribuées, l'ARCEP est chargée de vérifier le bon niveau de réception et d'émission de la téléphonie mobile, en tous points du territoire national.

Chaque utilisateur de téléphone mobile peut fournir son avis sur la qualité du réseau mobile en renseignant une enquête disponible sur le site ci après : <https://jalerte.arcep.fr/>.

Soyons nombreux à faire part de nos difficultés de communications en certains lieux de notre commune !

Il vous reste encore quelques jours pour ...

Petit rappel pour le **concours Photos** dont chacun en connaît le thème : "Vanelles, Sentiers et Chemins...". Ce concours est **ouvert à tous** et la **participation est gratuite**. Les photos doivent être **prises sur le territoire de la commune** de Chef-Boutonne. Chaque concurrent pourra présenter au **maximum cinq photos** qui devront être déposées en mairie ou expédiées par la poste, **avant le 15 juillet**. Il ne vous reste donc que quelques jours pour réaliser vos dernières photos. Elles seront ensuite exposées dans le hall de la mairie jusqu'à mi-septembre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. A vos appareils photos !!!

Le règlement est consultable en mairie mais également sur le site de la mairie : www.chef-boutonne.fr

Les Expositions au Château cet été

La saison des expositions au château s'avance. **Jusqu'au 21 juillet**, Jocelyne Röhr, pose un regard « sur les mondes », qu'il s'agisse de toiles, de collages, d'objets décorés, elle montre son interprétation du monde de l'Art, de l'Humanité et du Rêve. Elle sera présente tous les jours. **Du 25 juillet au 15 août**, Jean-Philippe (Peintre et Plasticien) et Harold Asencio (Photographe) offriront aux visiteurs des encre-aquarelles sur le thème de la nature, la Boutonne et des clichés qui donnent une vision hors du monde parfois contrastée, nostalgique et surtout singulière. **Du 17 août au 8 septembre**, Johann Mouclier montrera ses portraits au fusain et son obsession pour les pastels et les modèles féminins. Autodidacte, cet artiste vit de son œuvre, passionné par le dessin et le réalisme.

Une nouvelle activité

Madame Isabelle Tirbois reçoit depuis quelques mois chez elle, des adultes et des enfants ayant besoin de relaxation et de pratique de la réflexologie plantaire au 21, av.Louis Doignon à Chef-Boutonne.

Tél 06.24.33.19.86.

Jetez-vous à l'eau !

Nous vous rappelons que la piscine communautaire de Chef-Boutonne est ouverte jusqu'au 1^{er} septembre. A compter du 6 juillet, les jours et les horaires d'ouverture au public sont :

Dimanche	10h30 - 12h15	15h - 19h
Lundi	Fermerture	Fermerture
Mardi	10h30 - 12h15	15h - 20h
Mercredi	Fermerture	15h - 19h
Jeudi	Fermerture	15h - 19h
Vendredi	Fermerture	15h - 20h
Samedi	Fermerture	15h - 19h

Jusqu'au 31 août, des cours d'aquagym, d'aquabike ainsi que des leçons de natation pour les adultes et les enfants dès l'âge de 5 ans seront dispensés par Paul Métayer, maître-nageur diplômé.

Plus de renseignements par mail à l'adresse suivante paul.metayer00@gmail.com ou par tél au 07.89.86.50.03.

Pour information, quelques jours de repos pour Ciné-Chef, pas de séances du mardi 27 août au mardi 10 septembre inclus.

L'ambroisie, un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{eme} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires. Cette plante, peu exigeante, se développe sur tous types de sols et en particulier les terrains nus ou peu couverts tels que les parcelles cultivées, les bords de route, les zones de travaux, les parcs et jardins, mais aussi les bords de rivières.

Un problème de santé publique Le pollen de l'ambroisie est l'un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison de fin août à septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma. Quelques grains de pollen d'ambroisie dans l'air suffisent pour provoquer des symptômes chez les personnes sensibles, sachant que chaque pied d'ambroisie produit des millions de grains de pollen chaque année et également des milliers de graines responsables de l'extension de la plante les années suivantes. L'ambroisie est également problématique pour le monde agricole où elle peut envahir des parcelles entières si elle n'est pas gérée à temps.

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Afin de limiter l'émission de pollen allergisant et de graines, la destruction des plants d'ambroisie doit absolument intervenir avant sa floraison qui a lieu vers la mi-juillet. Le mode de destruction doit être adapté à la quantité de plants, présents ainsi qu'à la nature de la parcelle. Plus d'informations sur www.ambroisie.info

L'art de redonner vie à une vitrine fermée

La devanture de l'ancienne boulangerie, à l'angle de la place Cail et de la rue du Commerce vient de changer de couleur, l'avez-vous remarqué ? Comment se fait-il que la commune engage maintenant ces travaux ? Cet immeuble, comme ceux immédiatement contigus, a été acheté par la commune, via l'EPF (l'Etablissement Public Foncier), en vue d'une réhabilitation de ce quartier. Ce projet consiste en la mise en place de cellules commerciales au rez de chaussée et d'appartements au-dessus. Le Conseil Municipal va choisir le 15 juillet le maître d'œuvre qui travaillera sur ce programme, pour en étudier les modalités et l'enveloppe financière. Dans l'attente de cette réalisation, les élus ont décidé de créer une « boutique éphémère » qui sera ouverte de mi-juillet jusqu'à la septembre. Six à huit artistes professionnels y exposeront leurs œuvres (peintre, sculpteur, luthier...). Cette ouverture temporaire sera l'occasion de bénéficier d'une offre commerciale supplémentaire en centre ville. Les habitants et les touristes disposeront ainsi d'un choix d'objets d'art de qualité, semblables à ceux présentés lors de la biennale des métiers d'art. En effet, la plupart de ces professionnels participaient à celle de mars 2019.

Concilier boutique vide et exposition d'art n'est ce pas une opportunité pour tous ?

Pour être à jour

Nous vous rappelons l'outil de communications et d'alertes, **Illiwap**. Les personnes qui s'abonnent à cette application, illimitée, gratuite, sans publicité et respectueuse de la vie privée, reçoivent les messages sur la vie de la commune au quotidien et en temps réel.

Pour bien suivre l'actualité

Chef-Boutonnaise, scannez le QR code ou composez le code émetteur @79083 dans l'application.

Plus de renseignements, auprès de Chrystel, à l'accueil de la mairie (tél 05.49.29.80.04).



JUILLET		AGENDA
Jusqu'au 21	"Regards sur les Mondes", exposition de Jocelyne Röhr - salle d'expo du château - Gratuit -	
Samedi 6	"A la découverte des hirondelles" - par le GODS - Espace Voltonia, Gratuit - 9h30	
Samedi 6	Concours Départemental officiel -pétanque Tillolaise - Place du Pinâ à Tillou - 14h	
Samedi 6	Concert Richard Durrant - Eglise St Chartier à Javarzay - 20h30	
Samedi 6	Feu de la St Jean - Pique-Nique - Les Amis des Chaumias -Lussais à partir de 19h	
Dimanche 7	Concert Eurochestries "L'orchestre de chambre de Séville" - Eglise Notre Dame à Chef-Boutonne - Gratuit - 18h	
Mardi 9	Rencontre avec les élus - Salle ML Gerbeaud, La Bataille - 20h30 (voir article)	
Jeudi 11	Visite du chantier du château - ouvert au public - 15h	
Vendredi 12	Jeu de piste - Médiathèque de Chef-Boutonne - sur inscription avant le 8 juillet au 05 49 29 60 50 - Gratuit - 9h30	
Samedi 13	Festif'été - soirée concert - Surf'in Boutonne - Place Cail - Gratuit - 20h30	
Dimanche 14	Fête Nationale - Repas le midi - Réservations au 05 49 29 65 37 - Parc de la mairie à Crézières - 12h	
Dimanche 14	Fête Nationale - Repas le midi et jeux de société l'après-midi - Réservations au 05 49 29 67 13 - Place des Noyers à La Bataille - 12h	
Dimanche 14	Fête Nationale - Sortie en vélos le matin - Pique-nique sorti des paniers le midi, apéro et dessert offerts par la municipalité - Jeux pour enfants et concours de pétanque l'après-midi - Place du Pinâ à Tillou	
Dimanche 14	Fête Nationale - Structures gonflables pour enfants à partir de 17h, pique-nique sorti des paniers, pain, vin, eau, tourteau fromager offerts par la municipalité - bal populaire animé par un DJ avant et après le feu d'artifice tiré à 23h - Site du Château de Chef-Boutonne	
Lundi 15	Clôture du Concours Photos (voir article)	
Mardi 16	Contes "Coquillages et Crustacés" enfants de 4 à 6 ans - Médiathèque de Chef-Boutonne sur inscription au 05 49 29 60 50 - Gratuit - de 10h à 11h	
Mardi 16	Randonnée Pédestre - Section Marche du Foyer Culturel - sur inscription uniquement au 06 32 18 36 25 - Gratuit - rdv à 17h30 à la Mairie de Crézières	
Jeudi 18	Visite guidée gratuite et ouverte à tous, de La Bataille puis de Crézières - sur inscription au 05 49 29 86 31 - rdv à l'église de La Bataille à 17h	
Vendredi 19	Contes "Coquillages et Crustacés" enfants de 7 à 10 ans - Médiathèque de Chef-Boutonne sur inscription au 05 49 29 60 50 - Gratuit - de 10h à 11h	
du 19 au 21	Enduro Carpes - PECH - Etang communal	
du 19 au 20	Septembre - Exposition des photos du Concours Photos 2019 - Hall de la mairie de Chef-Boutonne - selon horaires d'ouverture de la mairie	
Samedi 20	Ouverture de la « Boutique éphémère » Place Cail 11 (voir article)	
Dimanche 21	Concours de Pétanque en doublette et en 4 parties - ouvert à tous - inscriptions sur place - Complexe sportif de Chef-Boutonne - 14h	
du 23 au 24	Août - Exposition "Florescence" de Martin O'Neill - Médiathèque - Gratuit -	
du 25 jau 15	Août - Exposition et atelier - Jean-Philippe et Harold Asencio - Salle d'expo du Château de Javarzay - Gratuit - selon horaires d'ouverture du Château	
Samedi 27	Concours de Pétanque en doublette et en 4 parties - ouvert à tous - inscriptions sur place - Place du Pinâ à Tillou - 14h	
Dimanche 28	Repas - PECH - Salle Raymond Quiard - 12h	
Mardi 30	Visite guidée gratuite et ouverte à tous de Chef-Boutonne- sur inscription au 05 49 29 86 31 - rendez-vous à la mairie de Chef-Boutonne à 17h	
AOUT		
Jeudi 1er	Randonnée Pédestre - Section Marche du Foyer Culturel - sur inscription uniquement au 06 32 18 36 25 - Gratuit - rdv à 17h30 à l'église de La Bataille	
Vendredi 2	Concert "De Telemann à Bach" Le Festin d'Alexandre - Eglise Notre Dame - entrée 20h30	
Samedi 3	Barbecue et soirée dansante - Le Comité des Fêtes - Place Cail à partir de 19h30	
Mardi 6	Visite guidée de Javarzay-gratuite et ouverte à tous -sur inscription au 05 49 29 86 31 - Rdv à l'église Saint Chartier à 17h	
Jeudi 8	A la santé du Patrimoine - Le train sifflera trois fois - animé par C.A.I.L avec le P.A.H - rdv au Rond-Point de la Gare à 18h	
Dimanche 13	Don du sang - Salle Raymond Quiard - 16h30 à 19h30	
Mercredi 14	Festif'été - soirée Concert - Surf'in Boutonne - Place Cail - Gratuit - 20h30	
Jeudi 15	Courses à la Vachette-Comité des Fêtes tél 06-95-27-33-86 -Pré de la Foire 16h30	
du 17 au 8	Septembre - Exposition Peinture de Johann Mouclier - Salle d'expo du Château - Gratuit -	
Dimanche 18	Concours de Pétanque en doublette et en 4 parties - ouverte à tous - inscriptions sur place - Complexe sportif de Chef-Boutonne - 14h	
Dimanche 18	Brocante en Centre Ville - Ouvert à tous sur réservation au 06 88 98 01 12 - Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais - Place Cail - de 8h à 18h	
du 19 au 5	Septembre - "Parouty ou le voyage dans la mémoire" - Salle du Conseil Municipal - Gratuit - Vernissage à 18h et Conférence à 20h30-Exposition jusqu'au 5 septembre	
Jeudi 22	Spectacle de chants et de danses folkloriques - Groupe polonais - Centre Culturel - 20h30	
Samedi 24	Braderie d'été - Secours Catholique - Centre Culturel, Salle C. Ricard - de 9h à 17h	
Samedi 24	Concours de Pétanque en doublette et en 4 parties - ouvert à tous - inscriptions sur place - Place du Pinâ à Tillou - 14h	
Les 24 et 25	Escape Game - Réservations au 06 63 99 34 89 - Site du Château de Javarzay - de 10h à 18h	
Vendredi 30	Concert Cocktail et Jazz - sur réservation au 06 02 35 90 53 - Eglise de Crézières - Cocktail à 19h30 Concert à 20h15 - Entrée libre	
Samedi 31	Miel Partie - Salle ML Gerbeaud à La Bataille - Gratuit - 10h30	
SEPTEMBRE		
Du 6 au 8	Enduro carpes—PECH—Etang communal	
Vendredi 6	« Les reines de la nuit » - par DSNE-Centre Culturel - Gratuit - 20h	
Samedi 7	Randonnée pédestre - ARBRES - Salle du Tilleul à Tillou - à partir de 16h	

Un point sur les festivités du 14 juillet
La création de notre commune nouvelle, le 1er janvier, ne changera rien à l'organisation des traditionnelles festivités qui existaient dans chaque commune historique. Vous trouverez le détail des programmes dans l'agenda, ci-contre.

Pourquoi toutes ces herbes sauvages qui envahissent les lieux publics ?

on ne peut pas les louper : un peu partout dans la ville ou dans les communes déléguées, les herbes ont investi l'espace public. Ce constat génère des avis divergents entre ceux qui pensent que nous sommes dans la bonne voie et ceux qui y voient une négligence. Bien avant la fusion, nos communes historiques avaient déjà fait le choix de supprimer l'utilisation des pesticides, anticipant en cela l'obligation de la Loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires sur les espaces publics. Rappelons ici que cette Loi s'impose aux particuliers depuis janvier 2019, nous y reviendrons dans un prochain numéro. C'est une décision politique forte dont nous mesurons les contraintes et que nous assumons. Notre équipe technique dans sa nouvelle organisation fait face à la situation en utilisant les techniques mécaniques, binage, fauchage et débroussaillage. Le plan d'entretien communal définit les zones d'entretien prioritaire et les zones plus sauvages destinées à la fauche tardive. C'est un changement radical de culture et si l'herbe pousse ici et là ce n'est pas par négligence. Il nous faut apprendre à supporter les plantes sauvages, elles sont bien moins sales et toxiques que le sol saturé d'herbicides, produits de synthèse chimique dévastateurs pour la santé de l'homme, les nappes phréatiques et les eaux des rivières. Pour les nobles raisons de santé publique et de préservation de la biodiversité, nous sommes sur la bonne voie et nous encourageons nos habitants à agir de concert pour le bien commun.

Couleurs à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de septembre. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : www.chef-boutonne.fr

Couleurs à la une

« N'aie pas peur d'avancer lentement. Aie peur de rester immobile ». Proverbe chinois

Bientôt la 3^{ème} !

Les élus ont souhaité organiser 3 réunions publiques pour vous rencontrer et écouter vos remarques, ou répondre à vos questions. Après celles de Chef-Boutonne et de Tillou organisées en mai et juin, nous vous invitons à la Bataille, **mardi 9 juillet à 20h30, salle des fêtes ML Gerbeaud**.

Pour accompagner la parution du supplément relatif aux règles du CCAS, le présent numéro est accompagné d'un feuillet spécial **CCAS à conserver**, pour celles et ceux qui désirent savoir à quoi ils peuvent accéder, personnellement, pour leurs enfants ou pour leurs parents.

Où en est le dossier de construction de l'EHPAD ?

Le projet de la construction du nouvel EHPAD avance, même si cela n'est pas visible. Prévu dans le terrain situé entre la rue de la Pirounelle et le lycée Jean-François Cail, cet établissement va voir le jour dans quelques mois.

Après une phase d'étude longue, le permis de construire qui avait été déposé en fin d'année 2018 est accepté. Les derniers arbitrages financiers avec le Conseil Départemental ont eu lieu ces dernières semaines.

L'appel d'offres aura lieu à la fin de l'été, pour une attribution des marchés en décembre et un début des travaux dès 2020. La construction devrait durer 24 mois. Parallèlement, un accord existe entre la région (qui gère le lycée), l'EHPAD et la commune, pour créer un chauffage commun (chaudière bois et gaz) en vue d'être le plus économique possible. Enfin, des travaux vont aussi voir lieu pour l'accès côté Avenue Louis Doignon, dès le mois de novembre. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce projet qui devient de plus en plus concret.

Des photos souvenirs !

Les élus ont décidé de mettre en valeur notre commune en apposant des photos anciennes, dans les rues, représentant la même vue il y a quelques années... En tout, ce sont 22 photos qui vont embellir nos murs, nos espaces publics et valoriser notre patrimoine. A vous d'aller vous promener pour découvrir ces lieux. Malgré la volonté d'en disposer dans toutes les communes historiques, aucune photo n'est présente à Crézières et une seule à La Bataille. Si vous aviez des photos, d'anciennes cartes postales, n'hésitez pas à nous les faire passer à la mairie.

Notre projet est évolutif !

Venez retirer votre macaron

La communauté de communes Mellois en Poitou a communiqué depuis quelques semaines sur la nécessité de disposer d'un macaron pour accéder aux déchèteries du territoire. En effet, afin de mieux identifier les habitants de Mellois en Poitou, des macarons sont donnés à chacun pour être mis sur le pare-brise des véhicules. Pour cela, il suffit de venir à la mairie de Chef-Boutonne ou dans une mairie annexe, muni d'un justificatif de domicile afin de retirer ce macaron.

Pour le moment, l'accès à la déchèterie peut se faire encore sans ce macaron, mais il sera rapidement obligatoire d'en disposer. Votre macaron vous attend !

Un point sur l'agenda

Il y a un mois, le guide des animations de l'été 2019 a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Toutes les animations qui auront lieu jusqu'à fin septembre sont détaillées dans ce guide. Nous ne reviendrons donc pas en détail dessus, cependant vous les retrouverez dans l'agenda en page 4. Pour ceux qui auraient égaré le guide estival, il est toujours disponible chez les commerçants, à la mairie... où vous trouverez très certainement des idées pour sortir....

Des horaires modifiés

Durant l'été, les permanences et horaires des mairies sont modifiées. Le tableau ci-dessous montre les horaires de la mairie de Chef-Boutonne entre le 5 et le 31 août.

	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
matinée										
Après-midi	14h	17h	14h	17h	14h	17h	14h	17h	14h	17h

Les mairies annexes de la Bataille, Crézières et Tillou seront fermées entre le 1er août et le 6 septembre.